

Beau et froid
Vallée d'Ottawa et région de Mont-
réal.
Beau et décidément froid.

Canadienne

LE JOURNAL

QUATRIÈME ANNÉE, -N° 291

MONTREAL, VENDREDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1903

LE NUMÉRO EN CENTIN

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE

Les députés anglais ont reçu un chaleureux accueil sur le sol français

Il y a eu réception à l'Elysée et banquet ou plusieurs discours ont été prononcés

Paris, 26.—Les membres de la chambre des communes anglaise et leurs femmes ont été chaleureusement accueillis quand ils ont débarqué à Calais, d'où ils ont envoyé un télégramme cordial au président Loubet, en exprimant leur plaisir d'être sur le sol français. A leur arrivée à la gare du Nord, les visiteurs ont été reçus avec le plus grand enthousiasme par la population. Ils ont été reçus officiellement par une délégation composée de nombreux membres du sénat et de la chambre des députés. La cérémonie était présidée par M. d'Estournelles de Constant, président du groupe d'arbitrage à la chambre, qui a prononcé une courte allocution.

Paris, 26.—Les députés du parlement britannique qui, avec leurs femmes et leurs familles, sont venus ici rendre la visite à Londres des sénateurs et députés français représentant le groupe des partisans de l'arbitrage international, ont eu une journée bien remplie. Les plus importants des visiteurs ont été les membres des principaux députés, et les autres, ceux du personnel du "Sibell".

Il y a eu ensuite visites au Sénat et à la Chambre des Députés, et, à cinq heures, il y a eu une réception à l'Elysée où le baron d'Estournelles de Constant a présenté les membres du parlement et leur femmes individuellement, au Président et à Madame.

Répondant à une adresse présentée par lord Brassey, le président Loubet a exprimé le plaisir que lui faisait la visite des membres du Parlement et a parlé de l'agréable visite qu'il a récemment faite à Londres. Il a dit qu'il espérait que l'exemple donné par deux grands nations de l'ouest de l'Europe, en signant un traité

M. R. L. BORDEN

Le distingué chef conservateur est l'objet d'une ovation à Glace-Bay

Les conservateurs s'organisent

Glacé Bay, N.-E., 26.—La splendide réception faite à M. R. L. Borden, A.-C. Bell, député de Pictou, et Charles E. Tanner, organisateur provincial, à Sydney, mardi soir, a été plus que répétée ici, hier soir, lorsque deux mille personnes se sont rassemblées au King's Theatre pour entendre discuter les questions politiques du jour.

On a fait une ovation à M. Borden et au candidat de la division, le docteur William McKay.

Le théâtre était décoré de pavillons et d'étendards.

On fait de belles réceptions à M. Borden depuis son arrivée au Cap-Breton.

Aujourd'hui, il parlera à une convention conservatrice à Sydney Mines. Ce sera la dernière de la série actuelle d'assemblées au Cap-Breton.

North Sydney, N.-E., 26.—La convention conservatrice de la division Nord, comprenant Cape Breton Nord et le comté de Victoria, s'est réunie à Sydney Mines cet après-midi. Un grand nombre de citoyens y ont assisté.

LA CONSOLIDATED LAKE SUPERIOR COMPANY

On fait des démarches pour obtenir un règlement de la dette flottante de la compagnie

Toronto, 26.—Depuis quelques jours un certain nombre de fonctionnaires de la Consolidated Lake Superior Co. sont venus en cette ville conférer avec le premier ministre. L'objet de leurs démarches est, paraît-il, d'obtenir un règlement de la dette flottante de la compagnie sur une base de 60 cents dans le dollar.

Après la fermeture des usines, des réclamations s'élevaient à plus d'un million de dollars ont été produits contre la compagnie. Maintenant que le projet de réorganisation est en voie d'aboutir, on sent le besoin de disposer, de quelque façon, de cette dette flottante, afin qu'elle ne puisse mettre obstacle à la reprise des travaux.

LES ANGLAIS ET LE GOLFE PERSIQUE

Bender-Abbas (Perse), 26.—Pendant qu'il se rendait ici, le vice-roi de l'Inde, lord Curzon de Kedleston, a donné à Shargah une réception de chefs arabes influents de cette côte. Il a prononcé un discours significatif relatif d'ententes ou de correspondance avec d'autres puissances que la Grande-Bretagne, de ne pas admettre les agents d'aucun autre gouvernement et de n'admettre aucune partie de leur territoire. Si les chefs reconnaissent ces engagements, comme ils ont fait dans le passé, personne ne sera autorisé à attaquer leurs droits et leurs libertés.

AUTRICHIENS ET ITALIENS

Les manifestations antiautrichiennes prennent une tournure grave en Italie

De sérieux désordres ont eu lieu hier dans plusieurs villes

Rome, 26.—Comme résultat de l'intervention par le gouvernement autrichien de l'institution d'une université italienne libre à Innsbruck, des manifestations antiautrichiennes ont eu lieu hier dans toute l'Italie. Les plus importantes ont eu lieu à Naples, Turin, Padoue, Bologne et Rome. Les interpellations à ce sujet seront faites à la chambre des députés.

Rome, 26.—Les démonstrations antiautrichiennes prennent une tournure grave. Le gouvernement a arrêté la délivrance des dépêches chiffrées.

Partout dans Rome résonne le cri de "A bas l'Autriche". On a brûlé la Triple-Alliance.

A l'université, le drapeau autrichien a été brûlé au milieu de scènes du plus grand enthousiasme.

A Gênes, les manifestants ont réussi à atteindre le consul autrichien et y ont lancé les cris les plus hostiles.

Des démonstrations semblables ont eu lieu à Milan, Parme, Padoue.

Le gouvernement est résolu à réprimer ces démonstrations à tout prix, car il veut éviter toute plainte de la part du gouvernement autrichien.

Le décret ordonne aussi qu'on refuse l'entrée des ports de Bolivar aux navires neutres qui auront fait escale dans un port panaméen.

Panama, 26.—La junte, composée de MM. José-Augustin Arnango, Tomás Arias et Manuel Espinosa, s'est réunie ce matin à dix heures. Tous les ministres et les conseillers étaient présents. On a décidé, à l'unanimité, de ratifier le traité du canal dès qu'on en aurait reçu le texte. On a, de plus, autorisé le ministre Buitrago de Varilla de communiquer officiellement la décision de la junte au gouvernement des Etats-Unis.

La décision de la junte a été accueillie avec grande joie dans tout l'isthme, sans distinction de partis ou de classes.

Les contre-amiraux Walker et Glass ont été félicités.

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

LA TORONTO STREET CO.

Elle abandonne virtuellement la partie et acceptera probablement tout ce que la ville demande

Toronto, 26.—La compagnie des tramways de Toronto a virtuellement abandonné la partie dans le long procès intenté par la cité pour forcer la compagnie à remplir ses engagements.

Les négociations pour arriver à un règlement n'ont pas fait assez de progrès pour qu'on puisse faire une décision définitive.

La compagnie a été disposée à accepter tout ce que la cité demande dans l'action.

Voici les termes de l'offre qui a été faite par la compagnie des tramways pour le règlement des différends entre la compagnie et la Cité, qui sont pendants depuis quatre ans, offre qui est sous considération et qui sera probablement acceptée par les autorités municipales :

1.—Construire la route de l'avenue Ronces-valles.

2.—Ne construire pas la route de la rue Howard, mais servir ce quartier par les chars de Winchester, formant une nouvelle ceinture avec Simco Wesley.

3.—Prolonger la ligne de la rue Gerrard de la rue Pape à la rue Leslie à présent et plus tard jusqu'à l'avenue Greenwood, si la ville complète le ravin entre cette avenue et la rue Leslie.

4.—Ne construire pas le prolongement de la rue King à la rue Queen sur la rue du Parlement.

5.—Donnera un service de quatre minutes sur la ligne de Queen et Dundas.

6.—Cessera de faire circuler tous les chars ouverts le 15 octobre.

7.—Aura des poêles dans tous les chars clos le 15 novembre.

8.—Fera circuler les chars jusqu'à minuit. Cette offre sera probablement acceptée et est considérée comme une victoire pour la ville.

9.—Ne construira pas la route de la rue Howard, mais servir ce quartier par les chars de Winchester, formant une nouvelle ceinture avec Simco Wesley.

10.—Prolonger la ligne de la rue Gerrard de la rue Pape à la rue Leslie à présent et plus tard jusqu'à l'avenue Greenwood, si la ville complète le ravin entre cette avenue et la rue Leslie.

11.—Ne construira pas le prolongement de la rue King à la rue Queen sur la rue du Parlement.

12.—Donnera un service de quatre minutes sur la ligne de Queen et Dundas.

13.—Cessera de faire circuler tous les chars ouverts le 15 octobre.

14.—Aura des poêles dans tous les chars clos le 15 novembre.

15.—Fera circuler les chars jusqu'à minuit. Cette offre sera probablement acceptée et est considérée comme une victoire pour la ville.

16.—Ne construira pas la route de la rue Howard, mais servir ce quartier par les chars de Winchester, formant une nouvelle ceinture avec Simco Wesley.

17.—Prolonger la ligne de la rue Gerrard de la rue Pape à la rue Leslie à présent et plus tard jusqu'à l'avenue Greenwood, si la ville complète le ravin entre cette avenue et la rue Leslie.

18.—Ne construira pas le prolongement de la rue King à la rue Queen sur la rue du Parlement.

19.—Donnera un service de quatre minutes sur la ligne de Queen et Dundas.

20.—Cessera de faire circuler tous les chars ouverts le 15 octobre.

21.—Aura des poêles dans tous les chars clos le 15 novembre.

22.—Fera circuler les chars jusqu'à minuit. Cette offre sera probablement acceptée et est considérée comme une victoire pour la ville.

23.—Ne construira pas la route de la rue Howard, mais servir ce quartier par les chars de Winchester, formant une nouvelle ceinture avec Simco Wesley.

24.—Prolonger la ligne de la rue Gerrard de la rue Pape à la rue Leslie à présent et plus tard jusqu'à l'avenue Greenwood, si la ville complète le ravin entre cette avenue et la rue Leslie.

25.—Ne construira pas le prolongement de la rue King à la rue Queen sur la rue du Parlement.

REPUBLIQUE DE PANAMA ET REPUBLIQUE AMERICAINE

On a reçu à Colon le texte du décret ordonnant la fermeture des ports de Bolivar

La junte décide, à l'unanimité, de ratifier le traité du canal dès qu'on en aura reçu le texte

Colon, 26.—Le texte du décret ordonnant la fermeture des ports du département de Bolivar est arrivé ici aujourd'hui. Ce décret prohibe jusqu'à nouvel ordre tout trafic commercial avec les ports de ce département et du "département rebelle" de Panama. Il dit :

"Le département de Panama s'est déclaré libre et indépendant et ayant pris les armes contre le gouvernement national dans l'intention de détruire l'intégrité, la dignité et l'honneur de la Colombie, cette dernière a exigé de prendre les mesures nécessaires pour la répression des rebelles. Les mesures fermant les ports précités sont prises par le gouvernement de Bolivar indépendamment du gouvernement de Bogota. Le gouvernement de Bolivar, fera tout ce qu'il lui sera nécessaire pour la défense de l'Etat, et priver l'ennemi des ressources du libre-commerce entre dans les mesures qu'autorisent les fins légitimes de la guerre."

Le décret ordonne aussi qu'on refuse l'entrée des ports de Bolivar aux navires neutres qui auront fait escale dans un port panaméen.

Panama, 26.—La junte, composée de MM. José-Augustin Arnango, Tomás Arias et Manuel Espinosa, s'est réunie ce matin à dix heures. Tous les ministres et les conseillers étaient présents. On a décidé, à l'unanimité, de ratifier le traité du canal dès qu'on en aurait reçu le texte. On a, de plus, autorisé le ministre Buitrago de Varilla de communiquer officiellement la décision de la junte au gouvernement des Etats-Unis.

La décision de la junte a été accueillie avec grande joie dans tout l'isthme, sans distinction de partis ou de classes.

Les contre-amiraux Walker et Glass ont été félicités.

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

Le paquebot allemand "Scotia", à son arrivée à Cartagena, s'est vu refuser la permission de communiquer avec le rivage et est revenu.

Panama, 26.—Les municipalités de l'isthme continuent à adopter des résolutions déclarant que le Dr Amador est le "Fils favori de la République".

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

On croit fermement que le Dr Amador sera du premier président de la république, sinon à l'unanimité, du moins à une forte majorité.

JOHN MURPHY & CIE

Offres Spéciales

Pour les Acheteurs de la Fin de la Semaine

Une liste qui vaut la peine d'être lue ! Chaque item est de qualité et offerte à Bas Prix.

Manteaux Achetés à de Grandes Réductions

Un autre Lot Considérable de Manteaux sera offert....

AUJOURD'HUI et DEMAIN

A des Prix qui nous amèneront des clients de toutes les parties de la ville

Manteaux de beau style et bien faits, en drap pesant, noir et gris foncé, prix seulement..... \$2.65

Un grand assortiment de manteaux de couleur, dans tous les tons, pour dames. Valant de \$11.00 à \$12.00. Prix pour écouler..... \$3.90

Un autre grand assortiment de Manteaux de couleur, 38 à 42 pouces de longueur, avec doublure sans envers et en soie, pour Dames. Valant de \$12.50 à \$16.75. Prix pour écouler..... \$4.90

AUSSI

Grand assortiment de manteaux dispendieux ; prix depuis \$28.00 à \$60.00. Exemple : \$28.00 pour \$14.00, \$32.00 pour \$16.00, \$50.00 pour \$25.00, \$60.00 pour \$30.00.

Seulement 19 manteaux en drap Beaver Tan, 43 pouces de longueur, 3 coutures dans le dos, doublure en satin de la meilleure qualité, valant \$27.50, pour écouler à..... \$10.75

Seulement 8 manteaux en drap Beaver castor, 33 pouces de longueur, 3 coutures dans le dos, doublure en satin de la meilleure qualité, \$22.50, pour écouler à..... \$10.75

JOHN MURPHY & CIE,
2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.
CONDITIONS COMPTANT. Téléphone 2749

MM. Arth. Milette, L. A. Beauchamp, Elie Morel, H. Gagné, Z. Rho et H. A. Casavant, sont nos agents voyageurs pour la Province de Québec. Ces Messieurs sont, par conséquent, autorisés à solliciter des abonnements au JOURNAL et à en percevoir le paiement.

L'ADMINISTRATION.

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE : Jugement Lavigne vs DeMontigny.—Jugement pour \$78.00 à titre de dommages, avec frais d'un action admissibles de \$100.00. Le demandeur réclamait \$640.00, pour avoir été condamné sans cause. Juge Curran.

De J. Messonier vs La Compagnie Anonyme des Théâtres.—Jugement renvoyant l'action aux dépens. La demanderesse réclamait par son action, le montant d'un dédit de \$100 et \$30 d'arrangements dus sur son salaire, alléguant qu'elle avait été illégalement renvoyée du service. La défenderesse a plaidé qu'elle était justifiée de résilier le contrat de J. Messonier, parce qu'elle ne s'était pas conformée aux clauses de son contrat d'engagement et n'avait pas obéi aux règlements. On l'accusait entre autres choses de se rendre en retard, aux répétitions, de s'absenter sans permission, de ne pas savoir ses rôles, de refuser des rôles, de chanter des chansons obscènes, de revêtir des toilettes trop décolletées, malgré la dédicace du régisseur et des directeurs, et de s'être enivrée. Le savant juge déclare que le poids de la preuve est en faveur de la défenderesse et rend jugement en conséquence.

M. Bouillon, propriétaire du St. James Grill Room coin des rues St-Jacques et Cathédrale, a retenu les services de l'orchestre Blazi, qui se fera entendre tous les soirs, de 6.30 heures à minuit.

A PLANTAGENET

25 Novembre 1903. Hier soir, M. Joseph Charbonneau, fromager du village, a donné une veillée de cartes à tous ses patrons et à quelques amis.

La veillée fut suivie d'un réveillon aux feux arrosés de vins liquoreux en abondance. Les invités ne se sont séparés que tard dans la nuit. M. Charbonneau mérite bien les encouragements de tous ses patrons.

Monsieur le Curé Pelletier est absent cette semaine. Il assiste aux Quarante-Heures de Rockland.

Monsieur et madame Camille Raymond, boulanger de Rockland étaient en visite ici, hier, chez leurs parents.

L'INDUSTRIE DU FIL A HOLYOKE

Holyoke, Mass., 26.— La Bullard Thread Co., vient d'être organisée avec un capital de \$20,000. Le bureau des directeurs se compose de M. W. H. Bullard, A. A. Coburn, Charles E. Ball, Dr. H. Ives, C. W. Johnson, et George C. Gill. M. Coburn est président. L'intention de la compagnie est d'acquiescer toutes les autres manufactures de fil à Holyoke.

TROUVE MORT DANS LES BOIS

Can-St-Ignace, 26.— M. André Caron cultivateur de cette paroisse, a été trouvé mort dans les bois, à 22 milles de chez lui, ces jours derniers. Le défunt a probablement succombé à une syncope du cœur. Il était âgé de 61 ans et laisse une nombreuse famille.

Bon Thé, Madame

Le thé, cette liqueur de nos foyers domestiques, est souvent bon, mais souvent mauvais, question de qualité de récolte, de climat et de culture. Le fameux thé CONDOR est de tous les thés, celui qui est le plus soigné, celui dont la petite feuille verte ou noire pousse en bon sol et sous bon soleil.

C'est le "Nec plus ultra" des thés. La maison de Gros E. B. Marceau, en fait sa spécialité.

Bon Thé, Madame ! 378-jno

FEU Mme J.-Z. RESTHER

La regrettée défunte a eu d'imposantes funérailles, hier matin, à l'église des Pères du Saint-Sacrement, rue Mont-Royal.

Hier matin, ont eu lieu à l'église des Révérends Pères du Saint-Sacrement, les funérailles de Madame Marie Alphonsine Alberta Resther, épouse de M. J. Zéphirin Resther, architecte.

La dépouille mortelle a été suivie par un nombre considérable de parents et d'amis qui sont allés rendre les derniers tributs d'hommages et d'affection à cette personne tant regrettée.

Le défilé était conduit par MM. Zéphirin Resther, mari de la défunte, Zéphirin Resther, fils, J. M. Beaudry, père, Horace Beaudry, frère, J. P. Foudrouge, F. Foudrouge, Dr. J. H. Bourdon, J. Robichaud, ses beaux-frères ; Aurèle Resther et C. Courcel.

Remarqués dans le cortège : MM. P. D. Monk, les honorables juges Pagnuelo et Fortin, hon. Gervais, L. J. Prud'homme, M. Beaulac, Henri Julien, L. J. Ethier, A. R. B. Drole-Massue, ex-échevin Marsois, L. Montpetit, Arthur Lamarche, Dr. Gagné, R. Duclos, O. Martineau, D. Lemay, J. A. Drapeau, Jos. Richard, Léon Dérôme, Jos. Primeau, J. Primeau, Art. L. Albié, Valmore Lamarche, L. Côté, Frs. Mercier, Philippe Hébert, L. E. N. Pratte, F. Dapost, D. Bourbonnais, E. Leroux, père et fils, Olier, Marchand, J. B. Martineau, Ed. Dorion, l'hon. juge Dorion, L. J. O. Beauchemin, M. Larose, A. Larose, Alb. Dupuis, L. Lefebvre, Dr. F. X. Girard, H. Gouillard, A. Darling, W. Snowdon, R. Beaudoin, L. A. Mongenais, R. G. Gagnon, A. Labondé, A. Barry, A. Contant, P. Drouin, J. E. Carmel, A. N. Asselin, O. S. Perrault, J. A. Montagne, L. O. Grohé, L. Z. Gauthier, D. Larose, A. Gauthier, R. La-Joie, H. Parent, A. Mathieu, J. A. Rousseau, E. Leclerc, H. A. Leprohon, B. Chaboud, Hector Barrois, L. Paquin, P. Lavitère, J. A. Desjardins, P. Chabot, W. G. Grenier, C. R. J. P. Lamarche, capt. Grohé, Michel Benoit, Jos. Leblanc, J. A. Rousseau, L. Caron, F. P. Dupuis, J. R. Dellosse, Jos. Paquette, P. Durand, J. Lafrenay, Dr. A. Laup, A. J. Lalonde, J. A. Drouin, L. J. Landry, S. Z. Leblond, J. N. Dupuis, J. B. Dupuis, J. O. Dupuis, D. Masson, Léonidas Villeneuve, Eug. Glensky, Arsène Lavallée, G. Desjardins, U. Garand, L. Promet, Dr. L. Harwood, G. A. Mars, Pierre Trudel, L. Gervais, L. Dupré, J. U. E. Drouin, Jos. Royal, Jos. Lamarche, Jos. Perreault, L. Lesage, Jos. Desjardins, Ed. Roy, H. Lebel, A. B. Potvin, Dr. E. Simard, Jos. Compie, Félix Susor, Robert Dellosse, G. A. M. Josette, Alfred Gauthier, Jos. Chamlerland, capt. J. E. Durocher, J. A. A. Beaudry.

CONFERENCE AGRICOLE A COOKSHIRE

M. J. C. Chapais, assistant-commissaire fédéral de l'industrie laitière, a commencé, le dix novembre courant, une série de conférences agricoles dans les Cantons de l'Est. Après avoir visité cette importante commune de Clifton, d'Auckland, de Thetford et de Sawyerville, il arrivait à Cookshire pour y donner, dimanche soir, la conférence qu'il devait faire à cet endroit.

La séance s'est ouverte à 7.30 hrs. p. m. dans la salle de l'école catholique du village. Elle a été présidée par le révérend M. F. V. Charest, missionnaire agricole du diocèse de Sherbrooke, sur la proposition de M. le curé J. D. O. Godin, acceptée unanimement par un certain nombre d'auditeurs réunis pour la circonstance. M. le président a présenté M. le conférencier en faisant valoir chaleureusement les titres qu'il avait à toute l'attention de l'auditoire, et M. J. C. Chapais a remercié les organisateurs de la conférence qu'il avait pour sujet "L'Economie en Agriculture". Voici un court aperçu des idées développées au cours de cette conférence.

L'économie est basée sur trois principes : mettre chaque chose à sa place, faire chaque chose en son temps, et faire chaque chose comme elle doit être faite. Ce sont là les principes de l'ordre que Dieu a imposé à tout l'univers en le créant. Le conférencier a procédé à indiquer quelle doit être l'application de ces principes à quatre prix importants de vue. On doit : 1. les appliquer rigoureusement au choix des graines de semences, qui doivent toujours avoir une grande force de germination, être d'une bonne provenance, bien convenir au climat et ne contenir aucune graine de mauvaises herbes.

Il est possible, en second lieu, pour le cultivateur, de réaliser de grandes économies en joignant comme industrie accessoire de l'industrie laitière, pratiquée maintenant d'une manière générale dans les provinces de l'industrie du bœuf. Cette industrie n'est rien autre chose que l'élevage qui le plaigraient.

C'est moi qui ai fait ce mariage. Tout bas et tout haut on admirait son désintéressement, son grand cœur, les plus fins ne le croient pas. Mais peu m'en chaut ! se disait le jeune homme, pourvu que le soir débarrassé de tous ces importuns et que cette mortelle soirée prenne bientôt fin.

Entre quatre et cinq heures du matin, le cottillon terminait, lady Hannton, la main de ses derniers invités, puis les deux mains de son fiancé, qui retournerait vers Guyot, après s'être abondamment sustenté et rafraîchi.

Un rapide bonsoir s'échangea entre la maîtresse de la maison, son gendre et sa fille, qui se séparèrent à l'entresol.

En aventurant son pied nigroussier le seuil de la chambre, Berta poussa un cri de stupeur.

L'appartement, si frais, si coquet deux heures auparavant, n'offrait plus à l'œil qu'un horrible mélange de meubles massacrés et réduits en morceaux.

— Qu'est-ce que cela ? s'écria la jeune femme épouvantée. Des voleurs se dansent en bas. Mon Dieu, il n'arrive donc que des malheurs aujourd'hui ? Philippe confessa humblement sa colère, dans l'espérance que la chère petite femme lui permettrait de pleurer sur son joli petit sein les illusions envolées et l'avenir effondré.

Colonial House, SQUARE PHILLIPS.

DÉPARTEMENT DES TAILLEURS

Nous exposons actuellement un assortiment de Draps pour Costumes de provenance Anglaise et Ecossaise, des étoffes d'Oxford et de Cambridge ; couleurs : gris, brun et bleu-marine ; dispositions : chiné, rayé, carreaux, pour \$22.00, \$25.00 et \$28.00.

Draps pour Pardessus d'Hiver

Cheviot gris, bleu et noir, Melton bleu et noir et Beaver, Athlone Frieze Ecossaise authentique gris, noir et bleu.

Pardessus Doubles en Fourrure

en magasin, bonne pesature, Melton et Beaver, toutes teintes les meilleurs Draps pour les Pardessus doublés en fourrure.

Garnitures de Fourrure

Loutre naturelle, ajouton de Perse pour Collets, Rat musqué et Loutre pour doublure.

Spécialités pour Livres

Peaux de daim et Draps à côtes "Bedford" pour Culottes, blanc et drab, bleu et vert foncé, Melton et Beaver pour Pardessus de livrées d'hiver.

Attention spéciale donnée aux commandes par la poste.

Henry Morgan & Co., Montréal.

des pores de races spéciales telles que le grand yorkshire amélioré et le tamworth pour en faire de la viande fumée, appelée, bœuf, pour le marché anglais. La nourriture du porc à haï est très économique en ce sens qu'elle a pour base, pendant presque la moitié de la vie de l'animal, qui doit la recevoir, le pâturage dans le tréfle avec l'addition de lait écrémé ou de petit lait de fromagerie.

Après environ trois mois de ce régime, l'animal reçoit, pendant environ quatre mois, une ration de tout ce qu'il peut manger de racines auxquelles on continue d'ajouter du lait écrémé ou du petit lait de fromagerie, avec, en sus, deux livres de mouture de pois de préférence, ou encore, d'avoine, d'orge, de blé, à l'exclusion presque complète, cependant, du blé d'Inde, sous toutes ses formes, parce que cette substance produit ce qu'on appelle le "hacon mou", viande abhorrée par le marché anglais. Par ce système, l'on obtient, au bout de huit semaines, un animal pesant de 160 à 200 livres, présentant une viande entre-durée, n'offrant pas plus de un à un demi pouce d'épaisseur de gras sur le dos et ne coûtant pas plus que trois piastres le cent livres.

En troisième lieu, M. le conférencier entreprit de prouver, et à l'applaudissement de l'auditoire, que la culture agricole est l'un des plus sûrs moyens pour le cultivateur de réaliser des économies considérables. Un simple cahier de la valeur de dix cents suffit pour cette tenue de livre absolument simplifiée. A la fin de l'année courante, le cultivateur inscrivait au commencement de sa cahier, l'inventaire de tout ce qu'il possède, tels que animaux, instruments agricoles, voitures, harnais, produits de la ferme, ménage, bâisses et terres, avec leur valeur respective. Puis, dans le cours de l'année, il va commencer, il inscrit, jour par jour, ses revenus et ses dépenses sur des pages distinctes.

Chaque mois, il fera un total de ses revenus et de ses dépenses, et au bout de l'année, le total de tous les mois. Ensuite il renouvellera son inventaire et se rendra compte alors et d'un coup d'œil, de son état financier. Voyez, s'il a augmenté son revenu ou si l'a diminué. Par ce moyen, il est à même de constater tous les jours s'il dépense au delà de ses moyens et arrête à temps un train de vie qui, certainement, sans cela, le mènerait à la ruine. Les enfants et les domestiques peuvent discuter entre eux l'opportunité de faire ou de ne pas faire telle ou telle dépense, apprendront, sans s'en douter, les principes de l'économie et commenceront immédiatement à les mettre, par instinct, en pratique.

Enfin, en quatrième lieu, M. Chapais a démontré que dans une famille, le cultivateur, c'est la femme qui, souvent, réussit le mieux à enseigner l'économie et à l'imposer à tous. Pour cela il faut qu'elle ait appris ces principes de sa propre mère et que dans l'éducation qu'elle a reçue, rien ne soit venu l'empêcher de saisir le sens et de désirer de dépenses utiles, inspirés trop souvent par le mauvais

exemple du luxe effréné que l'on voit déployer de nos jours dans les classes même les plus pauvres de la société. M. Chapais ayant terminé son discours, M. le président le remercia de sa belle et intéressante conférence et adressa à l'auditoire quelques mots sur la nécessité qu'il y a pour nos économistes de travailler à empêcher le funeste exode de la population rurale vers les villes et les centres manufacturiers. Il fit voir les tristes résultats de la rupture de l'équilibre social qui en découlerait et termina ses remarques en disant que si l'industrie et le commerce exercent leur influence de concert avec l'agriculture la nation prospère, mais que si l'exercice au détriment de cette dernière conduit vite à la banqueroute.

Après des remerciements, votés à l'unanimité à l'orchestre Blanchard, qui avait bien voulu joindre l'agréable à l'utile, en faisant entendre quelques-unes de ses jolies partitions pendant la séance, cette dernière fut levée, chacun s'en allant content et satisfait d'avoir pu assister à une aussi intéressante soirée.

M. le curé J.-D. O. Godin mérite certainement d'être félicité d'avoir procuré à ses paroissiens l'avantage d'entendre la conférence de M. J. C. Chapais.

Le mal de tête névralgique est habituellement
Accompagné de douleurs internes, mais le soulagement est prompt à venir quand on y applique la Nerville, car c'est le plus puissant remède du monde pour soulager la douleur. "Je considère la Nerville comme un remède des plus magiques contre la névralgie, de ses suites et de violentes attaques de cette maladie", écrit M. G. Harris, de Baltimore, mais je ne suis jamais incommodé quand j'ai de la Nerville à la maison. Le prompt soulagement qu'elle apporte la Nerville, la rend inestimable pour moi. Quelques applications n'ont jamais manqué de chasser la douleur. Je puis aussi recommander la Nerville contre la raideur des jointures et le rhumatisme."

Essayez vous-même la Nerville. Prix : 25 cents.



LA FORTUNE DE CHEVILLURINE DE PARIS
Nourrit et fait croître le cheveu, elle en arrête la chute et leur rend une nouvelle jeunesse en très peu de temps. Elle est la seule préparation qui assure la croissance du cheveu, sans nuire à la santé. Elle est vendue par toutes les pharmacies.

HOUBLON SEC
LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLET COMPANY LIMITED
LONDON, INC. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

LA GREVE DE SOUTHBRIDGE

Les unionistes se tiennent sur la défensive, tandis que les manufacturiers attendent patiemment

Southbridge, Mass., 26.— Tout le monde est bien couvert et l'on joue serré dans la grève de Southbridge. De côté et d'autre on ne s'expose pas le moins du monde. Pas le moindre mouvement qui donnerait une ouverture au rival. La plus grande diplomatie préside. Les ouvriers ne font rien qui pourrait les mettre dans le pétrin et leur aliéner les sympathies de qui que ce soit. Ils se tiennent sur la défensive. De leur côté, les manufacturiers attendent patiemment.

On dit que, depuis une semaine, 75 hommes ex-unionistes sont retournés à l'ouvrage, mais, de source officielle et désintéressée, on dit qu'il reste à Southbridge 700 hommes unionistes qui chôment.

Tout le monde espère que l'on verra la fin de la grève cette semaine. A moins de quelque catastrophe, rien ne

Aménagements

de Salon, Boudoir, Salle à manger, Chambre à coucher, à 26 pour cent d'escompte chez F. Lapointe, 1419 rue Sainte-Catherine. Ouvert jusqu'à 10 heures p.m. 378-jno

Feuilleton du Journal

Le Médecin de Belle-Maman

Par Roger Dombre

— Oh ! protesta Saint-Kankrelas qui but son punch mais qui mourait d'envie de le jeter à la figure de son futur beau-père.

— Tu me parais un peu fiévreux, ce soir, reprit celui-ci avec sollicitude, car tu n'as pas l'habitude d'employer des gestes de mélodrame ; il faudra soigner cela.

— Non, laisse-moi.

— Eh bien, en bien, on dirait que vous vous disputez ? fit tout à coup derrière Philippe la voix vox railleuse de lady Hannton qui venait de grignoter des petits fours et absorber une glace.

— C'est dans cette situation que le trouva Mme de Saint-Kankrelas qui venait rajuster sa coiffure devant la glace.

— Que faites-vous donc ? dit-elle sèchement. Vous vous déshabillez au moment où la fête bat son plein et à deux pas de nos invités ?

— J'étouffe, me meurs, je me sens défaillir ; mon courage est à vau l'eau.

— Et croyez-vous donc, monsieur, reprit Berta d'un air pincé, que je suis plus satisfait par vous. Mais nous reparlerons plus tard de votre sottise. Remontez chez vous mettre de l'ordre dans votre toilette et prenez une autre cravate.

Philippe obéit et alla chez lui ; le punch lui chauffait la tête et lui faisait fuir rouge, alors, pris d'une rage folle, il s'offrit le soulagement de briser tout ce qui se rencontrait sous sa main ; cela fait, essouffé, il s'assit sur l'unique chaise qu'il avait respectée au cas où il en aurait

besoin, et il réfléchit aux moyens de se venger de Sublimey.

Sublimey l'avait précédemment joué il méritait un châtiment.

Pour la première fois de sa vie, Saint-Kankrelas regretta de n'être pas médecin. Ah ! quelle drogue il lui aurait fait avaler !

Cependant il lui fallait redescendre et boire jusqu'à la lie la coupe d'amertume.

Lady Hannton n'avait pu faire complètement son bonheur et elle avait glissé la grande nouvelle à l'oreille d'une amie, laquelle n'avait pu à son tour garder ce secret pour elle.

— Comme une traînée de poudre, le bruit du mariage se répandit, et les félicitations plurent de la bouche des invités sur les deux fiancés ravivés.

Seulement, à travers les groupes de danseurs, on recueillait aussi des propos divers, selon l'opinion de chacun.

— Arrivés-vous jamais car cela ? — Une belle femme encore. — Un peu métre, toutefois. — Son médecin ! est-ce possible ? — On n'a jamais que l'âge qu'on paraît avoir.

— En définitive un paresseux, ce gaillard, mais aussi un finaud qui a su tirer son épingle du jeu. — Elle est plus âgée que lui de quelques années. — D'amour ou de raison ? — D'amour du côté de la dame, d'argent, disons le mot, du côté du monsieur.

— Il ne lui était pas difficile de se passer cette fantaisie, mais aller choisir un obscur médecin plus jeune qu'elle, vrai, cela me surprend.

— Avec les femmes il ne faut s'étonner de rien. Et puis, ce Sublimey est joli garçon, beau garçon, pour mieux dire.

— Eh bien, si elle s'en contente ! — Au fait, cela te regarde.

Et ce fut toute la soirée ainsi. Des regards de commisération suivaient Saint-Kankrelas et même sa femme qui, faisant contre fortune bon cœur, tenait comme une fillette à son premier bal.

Son mari avait moins de courage. Dame ! sept millions qui, vous échappent, cela peut préoccuper, vous concevez.

Quelques-uns, même, vinrent lui serrer la main et lui adresser des paroles de condoléance comme s'il avait perdu un proche parent.

Cela lui rendit un peu de sang-froid ; il se raidit contre l'amertume qui brisait son cœur sous le poids de l'immense remède au cylindre anglais, et le soir aux lèvres, la ceinture haute par défi, il répondit à ceux

qui le plaigraient. — C'est moi qui ai fait ce mariage.

Tout bas et tout haut on admirait son désintéressement, son grand cœur, les plus fins ne le croient pas.

— Mais peu m'en chaut ! se disait le jeune homme, pourvu que le soir débarrassé de tous ces importuns et que cette mortelle soirée prenne bientôt fin.

Entre quatre et cinq heures du matin, le cottillon terminait, lady Hannton, la main de ses derniers invités, puis les deux mains de son fiancé, qui retournerait vers Guyot, après s'être abondamment sustenté et rafraîchi.

Un rapide bonsoir s'échangea entre la maîtresse de la maison, son gendre et sa fille, qui se séparèrent à l'entresol.

En aventurant son pied nigroussier le seuil de la chambre, Berta poussa un cri de stupeur.

L'appartement, si frais, si coquet deux heures auparavant, n'offrait plus à l'œil qu'un horrible mélange de meubles massacrés et réduits en morceaux.

— Qu'est-ce que cela ? s'écria la jeune femme épouvantée. Des voleurs se dansent en bas. Mon Dieu, il n'arrive donc que des malheurs aujourd'hui ?

Philippe confessa humblement sa colère, dans l'espérance que la chère petite femme lui permettrait de pleurer sur son joli petit sein les illusions envolées et l'avenir effondré.

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLIS PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
MILTON McDONALD, Directeur-Gérant
J. A. CARUFEL, Sec. Trésorier.

ABONNEMENT:
ÉDITION QUOTIDIENNE
Montreal (circulation hebdomadaire) \$5.00 par an
Hors Montreal (par la poste) 5.50
ÉDITION HEBDOMADAIRE 2.00
Tous droits réservés.

LE JOURNAL,
71 Rue Saint-Jacques, Montréal

UN CLIENT

REBARBATIF

Geo. Mencer, joaillier est arrêté
sur la plainte d'un collecteur
qui l'accuse d'avoir escamoté
un reçu sans payer le
montant qu'il doit.

Geo. Mencer a été arrêté hier en vertu d'un mandat émis à la demande de M. Michael Pierce, gérant de la Montreal Jewellery. Mencer est sous le coup d'une accusation de vol. M. Pierce se présente au magasin pour collecter une somme de \$11.50. Mencer est bijoutier et avait acheté des marchandises de M. Pierce. Il refusa de payer les cinquante centimes, sous prétexte que la maison dont M. Pierce est le gérant n'avait pas le droit de le réclamer. M. Pierce qui avait un reçu signé par son patron partit pour retourner au magasin dans le but d'examiner les livres de l'établissement. Il aurait oublié le reçu sur le comptoir du magasin de M. Mencer, et quand il revint au magasin, ce dernier aurait refusé de payer les \$11.50, en produisant le reçu.

IL AVAIT FAIM

Michael McGeggan est arrêté,
au moment où il volait deux
pains de la voiture d'un bou-
langier, hier.

Michael McGeggan a vingt ans. C'est un pauvre misérable dont la faim tenait les entrailles, ce qui lui enlève toute notion d'honneur. Il souffrait, et victime de quelques jours de folie, il se sentait le ventre creux.

Hier après-midi, il passait sur la rue Colborne, et profitant de l'absence du distributeur de pain qui conduisait une voiture de boulanger, il s'empara de deux brioches. Avec son pain, il prit la fuite, mais le constable Birk du poste No 1 avait tout vu. C'était un vol et il l'arrêta. Le pauvre diable est logé dans les cellules, et ce matin il aura à répondre de cette frasque.

SOUS SOUPÇON DE VOL

Achille Lalonde, qui demeure au No 700, rue Albert, journaliste, a été arrêté hier après-midi par les détectives Sloan et McLaughlin, assistés de l'inspecteur Chamberlain de la police fédérale, sous soupçon de vol de fil de cuivre, propriété des surveillants du canal de Lachine.

LES SUITES D'UNE CHUTE

Jules Châteauneuf, demeurant au No 248, rue Centre a été amené à l'hôpital Notre-Dame hier soir, souffrant de douleurs au côté gauche. Le jeune homme qui n'est âgé que de 20 ans a fait une chute au bas d'un escalier, dans une certaine maison au coin des rues Beaudry et Ste-Catherine. Son état inspira d'abord des alarmes aux médecins de l'institution, mais hier soir, toute crainte était disparue, et le malade sera sur pied dans quelques jours.

ELLE S'ÉVANOUIT EN COUR

Hier matin, dans la salle d'enquête du Palais de Justice une femme s'est évanouie au moment où son mari était traduit à la barre du tribunal. Elle a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

FEU M. ALEX. MERRILL

Les membres de la congrégation des hommes de Ville-Marie sont priés de se réunir, ce soir, à 7.30 heures, au No 683, rue St-André, un peu plus haut que la rue Cherrier, pour réviser l'office des morts auprès du corps de leur confrère, M. Alex. Merrill, marchand.

ARRÊTES DE NOUVEAU

Un mandat a été émis de nouveau, hier, contre Frank Frappier et A. Bousquet, pour conspiration contre la compagnie du Pacifique.

Cette nouvelle arrestation a été décidée à la suite d'une découverte de quelques documents par les agents de la Mercantile.

COUR DE POLICE

Noble T. Shaver, arrêté sous l'accusation de vol a choisi un procès sommaire devant le magistrat des Sessions spéciales.

Nathan Grenberg, pour vol avec effraction a été condamné à subir son procès en cour d'assises.

PLAINTES R. VUJEE

Au mois de mai dernier, M. Smith, marchand de cette ville faisait arrêter un nommé Finkelstein, un descendant d'Abraham, accusé d'avoir obtenu d'Abraham Smith des faux passeports. M. Smith a juré que Finkelstein lui avait affirmé posséder 33,000 dollars déposés dans une banque de la ville. Le prévenu a nié cette version, et le juge Choquet a déboulé l'action.

\$10,000 EN FUMÉE

La fabrique de macaroni de M. Dominico Spinelli, rue Ste-Thérèse est détruite par un désastreux incendie, hier soir

Vers 8.20 heures, hier soir, les rares passants montant la rue Ste-Thérèse aperçurent les flammes qui s'élevaient de l'établissement de M. Dominico Spinelli, 13, rue Ste-Thérèse. Le poste de la rue Ste-Gabriel se trouva à quelques pas de là, et immédiatement les pompiers avertis arrivèrent sur les lieux avec leurs appareils. Le bâtiment qu'occupe M. Spinelli a quatre étages et c'est là que ce dernier donnait de la besogne à nombre d'employés pour la fabrication du macaroni.

On ne connaît pas l'origine du feu, mais à l'arrivée des pompiers les deux étages inférieurs étaient complètement embrasés. Ce fut une lutte terrible des pompiers contre l'élément destructeur. À quelque distance se trouve l'entrepôt de M. Hudon.

Hébert & Cie, mais le travail effectif des pompiers empêcha les flammes de s'étendre à l'entrepôt. À dix heures l'incendie était sous contrôle, mais les quatre étages de la bâtisse n'étaient plus qu'un amas de débris fumants. Les dommages s'élevèrent à environ \$10,000. Les pompiers des postes du centre et de l'est étaient sur les lieux. Six jets d'eau inondèrent le foyer de l'incendie et la lutte a été effective. Ce n'est qu'à 12.20 heures ce matin que les pompiers quittèrent la place. Cet incendie jette sur le pavé nombre de jeunes ouvriers, mais M. Spinelli se propose de continuer dès la semaine prochaine son industrie. Les pertes sont couvertes par les assurances. Les sous-chefs Dubois et Mitchell dirigeaient le travail des pompiers.

DANS DE MAUVAIS DRAPS

Un serrefrein à l'emploi du Pacifique est arrêté hier sous une accusation de vol

W. R. Thom, un serrefrein à l'emploi de la compagnie du Pacifique, a été arrêté hier soir, par des constables spéciaux, sous l'accusation de vol de billets de chemins de fer. Au moment de son arrestation, les constables ont trouvé en sa possession 20 coupons de billets pour un passage double et nombre de billets pour fret, excursions, etc.

Thom était serrefrein sur le convoi rapide entre Montréal et Ottawa. Les coupons de billets volés d'innombrable droit à un passage sur les chemins de fer de la compagnie du Pacifique. Thom aurait fait ainsi un commerce lucratif, malgré la défense des officiers de la compagnie.

LES CREDITS POUR 1903-1904

Certains départements demandent des appropriations bien plus élevées que l'année dernière, afin de faire face à la situation

Le montant des appropriations pour les départements municipaux a été plus élevé cette année qu'au précédent, et si les demandes qui sont faites pour l'année prochaine sont accordées, il dépassera de beaucoup celui de cette année.

Il va s'en dire que les échevins et les chefs de département ont de la besogne plus qu'il n'en faut par le temps qui court.

Le département de la voirie aura besoin d'un montant d'argent plus considérable que les années précédentes, afin de terminer les travaux de pavage permanents qu'il a entrepris cette année. On demandera les montants nécessaires pour terminer les travaux de pavage commencés sur plusieurs rues.

Dans le département de la police, l'augmentation de salaire des officiers fait le sujet de discussion pour les appropriations.

Il est aussi question d'augmenter le

nombre de nos constables de 20 à 30.

Le comité du feu demandera, sans doute, l'argent nécessaire pour réparer les stations No 5, et No 1, et l'achat de trois nouveaux engins. On voudrait aussi augmenter l'effectif dans ce département.

On demandera aussi le montant nécessaire pour placer 100 nouvelles lampes incandescentes dans les rues.

Le comité d'incinération demande un nouveau dépôt dans l'est et le comité de l'égoutte veut avoir une somme de \$15,000 pour des nouvelles bouillottes au bassin inférieur.

Il faudra aussi accorder une somme additionnelle pour l'embellissement du Parc Mont-Royal.

Le comité d'hygiène demande la nomination d'un nouvel inspecteur de poisson et légumes, d'un officier qui s'occupera des cas de tuberculose, et la nomination de gardiens pour les bains dans les quartiers St-Louis et St-Gabriel.

LA VILLE ET LE GOUVERNEMENT

Le greffier et l'avocat de la ville ont préparé un important factum, qui sera soumis aux autorités fédérales.

Le greffier de la ville et M. Ethier ont préparé un factum très important qui sera soumis aux autorités fédérales, concernant la construction de l'école militaire, l'abolition de la surveillance par la police municipale sur les quais et le droit de la ville de garder l'île Ste-Hélène.

Les échevins n'ont pas d'objection de voter une allocation de \$25,000 pour l'établissement d'une école militaire, cependant, ils sont d'avis que le gouvernement devrait accorder \$100,000 pour les mêmes fins.

Les magasins de l'île Ste-Hélène pourront être transportés sur le parc Duvernay.

Plusieurs propriétaires près du parc Lafontaine ont protesté contre ce projet.

Si le conseil de notre ville peut obtenir la possession complète de l'île Ste-Hélène, il en fera un parc splendide où tout le monde pourra aller passer des heures agréables et le gouvernement fédéral n'aura aucune objection à cette transformation.

Une déléguée de nos échevins se rendra à Ottawa pour discuter ces questions avec le gouvernement.

QUARTIER DUVERNAY

A la demande d'un grand nombre d'électeurs, M. Vallières a accepté la candidature aux prochaines élections municipales, hier soir.

Hier soir, M. l'échevin Vallières a été prié d'accepter la candidature pour les prochaines élections municipales dans la division No 2, quartier Duvernay.

Toute une démonstration avait été préparée à cette occasion dans la salle Gravel, et au-delà de 500 électeurs ont signé la requête demandant à M. Vallières d'accepter la candidature.

M. Vallières devant cette démonstration spontanée, a pas cru devoir refuser la candidature offerte par un si grand nombre d'électeurs de ce quartier.

Ils ne se contentent pas

MEPRISE QUI AURAIT PU ÊTRE FATALE

M. Noël Chevrier, domicilié rue Claude, s'empoisonne hier soir, en absorbant une dose de teinture d'iode, au lieu d'un remède.

On lui administre de puissants émétiqs qui lui sauvent la vie

Noël Chevrier, domicilié au No 23, rue Claude, arriva à l'hôpital Notre-Dame, hier soir, vers les neuf heures. Le Dr Racicot, de l'institution, avait été mandé et il amena l'homme qui avait eu une dose de teinture d'iode, croyant avaler une cuillère de Pan-Kin. Immédiatement, il ressentit les effets néfastes du poison. Mme Chevrier commença à lui faire inhaler un choc électrique reçu alors qu'il travaillait les fils de la compagnie Montreal Light, Heat & Power. A ce moment il se portait pas de dents en caoutchouc. Cet ouvrage de nuit était fait alors que le Dr Racicot, qui serait interrompu. Nous sommes assez d'opinion que des fils électriques devraient être placés sous terre. Nous exécutons la compagnie et Aristide Gravel, le chef de l'équipe des ouvriers qui travaillent sur la rue Prince-Arthur, de toute responsabilité criminelle.

DISPARITION MYSTÉRIEUSE

Providence, R. 26. — M. Joseph Mercure, un commis qui logeait au No 391, rue North Main, est disparu mystérieusement depuis le 14 novembre, alors qu'il partit pour Olneyville, en vertu d'un mandat de perquisition.

Comme il avait dans ses poches une forte somme d'argent, le jour de sa disparition, on craint qu'il ne lui soit arrivé malheur.

On a communiqué avec la police de Hartford et de New-Bedford, où M. Mercure compte des amis, afin de savoir s'il n'est pas dans l'une de ces villes.

De son côté, la police de Providence va tâcher de retracer les pas de M. Mercure après son départ du No 341 rue North-Main.

FATAL INCENDIE

Omaha, Neb., 26. — Quatre pompiers ont été brûlés à mort aujourd'hui, dans un incendie qui a détruit l'imprimerie en gros des Allen Press. Les pertes matérielles s'élèvent à \$300,000.

IL MEURT LOIN DES SIENS

Un anglais du nom de Lewis W. Clarke, est foudroyé à bord du convoi de Winnipeg, hier matin, à quelque distance d'Ottawa.

Hier, au départ du convoi de Winnipeg de la gare d'Ottawa, le conducteur aperçut un voyageur qui dormait au sommeil de la mort dans le banc qu'il occupait. Tout d'abord, le chef du convoi crut que l'homme était dans les vignes du Seigneur. Il commença à le secouer, mais c'est en portant la main sur l'épaule de l'individu qu'il constata la mort.

Par les papiers trouvés dans les poches de l'étranger, son identité fut vite établie. C'est un Anglais du nom de Lewis W. Clarke, qui venait de Brandon, en route pour Streetman, Angleterre. Sa femme réside encore à cet endroit.

Le cadavre a été transporté à la morgue, et les parents du défunt ont été avertis.

LE DECHARGEMENT DU "TORONTO"

On espère qu'il pourra quitter Montréal, mardi, le plus tard

Le steamer "Toronto" a quitté le quai King Edward hier midi et est allé au quai près du Parc Schermer, où il a été déchargé. Le navire est sa cargaison qui se compose surtout de rails. Par une température aussi froide le transbordement n'est pas très facile pour les ouvriers et il ne saurait s'effectuer avec la rapidité ordinaire. Cependant, il est tout probable que le "Toronto", quittera le port mardi après-midi, le plus tard. Les bouées à gaz, qui ont été posées, il y a déjà une couple de semaines, ont été enlevées et on craint que les autres bouées ne soient enlevées d'ici à quelques jours. Quelques uns ont même déjà été remplacés par des signaux sur terre ferme.

COUR DU RECORDER

Une fournée de condamnations hier

Joseph Gagnon, le jeune mendiant possesseur de \$800.00, a été condamné hier à \$10 ou à 30 jours de prison.

Albert Paquette sous le coup d'une accusation de mendicant sans permis a été condamné à \$3 d'amende ou à un mois de prison, le recorder.

Mary Foster qui était ivre hier soir, sur une rue Ste-Catherine, a été condamnée à \$5.00 d'amende ou à 1 mois de prison.

Le comité d'hygiène, un charretier de la rue St-Hippolyte, accusé d'assaut sur la personne de Mme Albert E. Thuriou, No 29 Avenue Laval, est condamné à débourser \$5.00 pour s'excuser 20 jours de régime cellulaire.

Margerie McDowell a été condamnée à 2 mois de prison et à \$20 d'amende ou à deux autres mois pour ivresse et conduite préjudiciable, rue Ste-Catherine.

Un jeune garçon arrêté mercredi soir pour avoir insulté les passants sur le chemin du retour, a été condamné hier par le recorder Weir à \$10 d'amende ou à deux mois de prison.

Joseph Allard, refusait, depuis près de six ans, de pourvoir à la subsistance de sa famille. Le prévenu a été arrêté sur mandat de la Cour du recorder et maintenu sous séquestration et protestations, il a été condamné à 10 dollars ou à deux mois de prison.

VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE

Le jury conquis hier par le coroner pour tenir une enquête sur les circonstances de la mort de l'importun Asselin, a rendu le verdict suivant:

"Nous soussignés, après avoir pris connaissance des faits, déclarons qu'Albert Asselin a été tué par suite d'un choc électrique reçu alors qu'il travaillait les fils de la compagnie Montreal Light, Heat & Power. A ce moment il se portait pas de dents en caoutchouc. Cet ouvrage de nuit était fait alors que le Dr Racicot, qui serait interrompu. Nous sommes assez d'opinion que des fils électriques devraient être placés sous terre. Nous exécutons la compagnie et Aristide Gravel, le chef de l'équipe des ouvriers qui travaillent sur la rue Prince-Arthur, de toute responsabilité criminelle."

IL FAUT PAYER SON PASSAGE

Un nommé Harlow a été arrêté hier après-midi, par le détective McCall, sous l'accusation de vol d'un passage sur un tramway de la Montreal Street Railway.

R. VUJEE AUX ASSISES

Joseph Ryan, criminel et détraqué, a maintenu sa culpabilité. Le juge Desrosiers l'a condamné hier à subir son procès devant la Cour Criminelle.

A QUITTE

David Jones, accusé de vol d'outils, a été libéré, hier après quelques minutes de comparution à la barre du tribunal.

REMIS A LIBERTÉ

Judd Rowell a été acquitté de l'accusation de tentative de suicide. Il publiait quand il a quitté la cour.

IL AVAIT COUPABLE

Le fameux Dr Moller, a plaidé coupable hier à l'accusation de vol de paquets. Il attend la sentence samedi.

LE "TROIS-RIVIERES" RENFLOUE A DEUX DOIGTS DE LA MORT

Le bateau est actuellement au quai Victoria, et il n'a éprouvé aucune avarie. La navigation fluviale touche à sa fin

La saison de navigation océanique est terminée depuis, et voici maintenant que celle de la navigation fluviale touche à sa fin.

Les vapeurs de la compagnie Richer et Ontario, faisant le trafic entre Montréal et Québec sont entrés en hivernement. Le "Québec" et le "Canada" sont partis pour Sorel; le "Beaupré", est déjà en hivernement dans le port de Sorel.

Le "Berthier", "Trois-Rivières", le "Terrebonne", le "Cultivateur", le "Boucherville", le "Longueuil", continueront à faire leur service tant que la température le leur permettra. Les cultivateurs et les marchands attendent des derniers voyages, pour se procurer les provisions dont ils ont besoin d'ici aux beaux chemins d'hiver, et il se fait encore un gros trafic.

Hier matin, il est arrivé un incien

dent au vapeur "Trois-Rivières" qui n'a causé qu'un léger retard aux nombreux passagers, qui étaient à bord. Vers trois heures, en revenant de Berthier, le vapeur "Trois-Rivières" est allé donner sur une batture en face de Longueuil. Le "Cultivateur" a été appelé pour transporter les passagers à Montréal.

À onze heures, le "Berthier" et le "Terrebonne", sous la surveillance du capitaine Johnson, ont tenté de le renflouer, et leur succès a été complet. À deux heures, le "Trois-Rivières" était au quai Victoria, et n'avait subi aucune avarie.

L'incident n'a aucune suite. L'achèvement est attribué à la brume épaisse qu'il y avait sur le fleuve.

Le "Trois-Rivières" est actuellement à prendre une nouvelle cargaison.

CLUB LIBERAL DE M. PREFONTAINE ET LES ELECTIONS

Le ministre de la Marine déclare qu'il ne connaît rien au sujet de la rumeur annonçant que la date en a été fixée au 28 janvier prochain.

"Je ne connais rien du tout à ce sujet, et je pense que je devrais le savoir, si la chose avait été décidée." Ce sont là les paroles de M. M. Prefontaine, en réponse à un journaliste, qui lui a demandé hier matin, si la rumeur annonçant les élections générales pour le 28 janvier, 1904 est vraie.

Cette rumeur a été publiée dans un journal du soir, qui déclarait en outre que la nouvelle serait annoncée à l'assemblée convoquée pour ce soir, au village St-Jean-Baptiste.

Ce qui se passait, cependant hier, au bureau de M. Prefontaine, au Bureau de l'Est, donnait l'impression qu'il se passait quelque chose d'anormal.

Des organisateurs libéraux bien connus, entrèrent les uns après les autres dans le bureau du ministre, et après quelques minutes d'entretien, prenaient congé avec des façons plus mystérieuses. Des groupes de libéraux encombraient l'antichambre, se parlant mystérieusement à voix basse, et tout indiquait la préparation de quelque grand événement.

Le ministre de la Marine et des Pêcheries, a annoncé qu'il part dimanche midi pour faire une courte visite dans les Provinces Maritimes.

LE TABAC AU JAPON

Londres, 26. — Une dépêche de Tokio dit que le gouvernement se propose de créer un monopole du tabac, et à cette fin demande un crédit de 36,000,000 yens (environ \$18,000,000), pour l'achat forcé des manufactures au prix évalué des terrains, bâtisses, marchandises et machines, et payer un an de revenu pour l'achalandage.

RFGLE A L'AMIALE

La cause de John Seaton, accusé de vol, a été réglée à l'amiable entre les deux parties, hier après-midi.

ENQUETE REMISE

L'enquête dans l'affaire du jeune Omer Vaisard accusé d'assaut grave sur la personne du jeune Lythe a été renvoyée au 3 décembre.

LES EMPLOYÉS DE LA STREET RAILWAY

Les employés organisés de la Montreal Street Railway, ont en leur première assemblée hier soir, au Côté M. W. Wanklyn, Duncan MacDonald et au-delà de 800 employés étaient présents.

Les élections ont eu lieu et tout s'est passé d'une façon admirable. Les employés sont entièrement satisfaits de leur condition actuelle, et se félicitent de la direction de M. M. Wanklyn et de M. Ross qu'ils ont élus leurs présidents honoraires.

M. Duncan MacDonald a été salué d'applaudissements frénétiques, et l'ovation que les employés lui ont faite, est significative dans les circonstances.

La soirée s'est passée au milieu de ses amusements et l'amiabilité la plus sincère.

LA VIANDE ET L'APPENDICITE

Londres, 26. — Le "Lancet" donne un rapport d'une discussion à l'Académie de Médecine de Paris, au cours de laquelle M. Lucas Champlain a dit qu'on avait tous les jours de nouvelles preuves que l'abus des viandes comme nourriture est la principale cause de l'appendicite.

Dans les pays où les gens mangent peu de viande, en Bretagne, par exemple, l'appendicite est très rare, tandis qu'en Angleterre et aux États-Unis, où on en fait une grande consommation, l'appendicite est quatre fois plus fréquente qu'à Paris.

MORTE SUBITE

Ottawa, 26. — Edouard Tranchemontagne de la rue Church, descendait la rue Sussex, ce matin, lorsqu'il s'est affaissé et est mort cinq minutes plus tard.

Le coroner Patie a déclaré que c'était un cas de maladie du cœur.

Un merveilleux appétit

Un simple cuillière à soupe de "L'Éclair" de Dr Finet prise dix minutes avant le repas, donne un appétit de bœcheron. Essayez-la si vous manquez d'appétit. En pharmacie un dollar.

UN CITOYEN, DE LONGUEIL, M. JOSEPH GOYETTE, EST VICTIME D'UN PÉNIBLE ACCIDENT, EN TENTANT DE PRENDRE PASSAGE À BORD D'UN CONVOI, À LA GARE BONAVENTURE, HIER.

Vers 8.30 heures, hier soir, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était mandée au No 4, rue Rolland, pour un nommé Joseph Goyette de Longueuil. M. Goyette était à la gare Bonaventure, et au moment où il allait sauter de la plateforme sur le marche-pied d'un wagon, il percuta prise et la jambe droite se trouva enroulée entre le wagon et le bas de la plateforme. La peau de la jambe fut complètement enlevée et le gros orteil fut quasi amputé. Il a été transporté à l'hôpital où les médecins lui prodigèrent leurs soins.

ENCORE AUX PRISES AVEC LA JUSTICE

Leon Libremont est de nouveau arrêté, à la demande de sa femme, après avoir été acquitté faute de preuve, en cour Criminelle.

Leon Libremont, ce Français qui était sous le coup d'une accusation de séquestration, a été la semaine dernière, acquitté par le juge Hall, vu l'absence de la plaignante et de son conseil.

Condamné, il y a quelques mois, par le juge Desrosiers, Libremont, avait choisi un procès devant ses pairs.

À la Cour d'Enquête, le prisonnier avait allégué que la cour de Boston lui avait accordé un acte de divorce, ce qui lui permettait de laisser sa femme pour lui-même à sa satisfaction. Le juge Desrosiers ne voulut pas accepter cette défense, et il condamna le prévenu à subir son procès en Cour Criminelle.

Devant le juge Hall, Libremont fut libéré, vu l'absence de la plaignante. L'épouse rejetée a de nouveau fait arrêter son mari pour la même offense. C'est ce matin que commença l'instruction de cette affaire épineuse et embrouillée.

VOL A L'ÉCALAGE

Un nommé Reynolds est arrêté hier soir, pour avoir décroché un paletot à la devanture d'un magasin de la rue Craig

Charles Reynolds, un vieillard de 52 ans, oublie parfois les principes d'honnêteté, et hier après-midi en passant sur la rue Craig, il se permit de voler un paletot à l'étalage d'un magasin. Le constable Daignault du poste Central, l'arrêta au moment où il fuyait avec l'objet volé. Le magasin où le vol a été commis appartient à M. Rubens, dont l'établissement est situé au No 317, rue Craig. Reynolds comparaitra ce matin.

NOUVELLE USINE A MAISONNEUVE

MM. King, Warden & Son, ont décidé de construire à Maisonneuve de nouvelles usines pour fabriquer les fournitures "Daisy" et le matériel nécessaire au passage des systèmes à chauffage. Ces usines seront construites sur la ferme Bennett au coût de \$200,000, et elles emploieront plus de 235 ouvriers.

William Guillemette, l'individu que les détectives Laberge et Trudel arrêtaient à Ste-Madeleine, pour vol de \$1300 à M. Chs. Perreault, assistant pape-maitre de la corporation, fera trois ans, de pénitence. Le habit, la bagne et les diamants qu'il avait achetés avec l'argent volé, lui ont été enlevés, et c'est la casaque du forçat qu'il revêtira bientôt.

MORT DE M. A. L. C. MERRILL

M. A. L. C. Merrill, domicilié au No 683, rue St-André, est décédé durant la nuit de mercredi, après quelques jours de maladie.

M. Merrill était dans les affaires depuis près de cinquante ans, et il jouissait de l'estime universelle. Ses amis formaient une légion. Il était né à Rockingham, Vermont, le 22 août 1825. Le 21 avril, 1842, il épousait à Québec Mlle Clémence Gazeau. Mme Merrill est décédée il y a près d'un an. Depuis quelques années, il faisait partie de la maison Rouillard et Cie, marchands de tapis, rue Notre-Dame. L'édent laissait sept enfants. C'est samedi que les funérailles auront lieu à l'église de Ste-Hélène de France.

DECÈS

MERRILL. — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 78 ans et 3 mois, A. L. C. Merrill.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27, à 10 heures, au cimetière de la rue St-André, à 8.14 heures, pour se rendre à l'église de Ste-Hélène de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUSSIERES. — A Ste-Étienne, Co. Champlain, le 24 novembre courant, est décédé, à l'âge de 46 ans, après 6 jours de maladie, Joseph Russieres, marchand.

Funérailles, aujourd'hui, le 27, à 9 heures a.m.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle propriétaire de Milton McDonald, directeur-gérant, 71 rue St-Jacques.